

PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES,  
BELLES-LETTRES  
ET ARTS  
DE ROUEN

ROUEN : QUELLE MÉTROPOLE ?



ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN  
2016

# **ROUEN : QUELLE MÉTROPOLE ?**

**Précis analytique  
de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres  
et Arts de Rouen**

**2015**



# **ROUEN : QUELLE MÉTROPOLE ?**

**Précis analytique des travaux  
de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres  
et Arts de Rouen**

**2015**



Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

## ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs  
toute la responsabilité des opinions  
et des propositions consignées  
dans les ouvrages lus à ses séances  
ou imprimés par son ordre.  
Cette disposition sera insérée,  
chaque année,  
dans le *Précis* de ses travaux.

*Ont apporté leur soutien à l'organisation  
du colloque et à la publication de cet ouvrage :*



**Lubrizol**



**Deloitte.**

*Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction,  
sous quelque forme que ce soit, réservés pour tous pays.*

© Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 2016

*Hôtel des Sociétés Savantes  
190, rue Beauvoisine • 76000 Rouen*

ISSN 1154-7707 • ISBN 978-2-9549009-2-6

**ROUEN,  
UNE MÉTROPOLE ATTRACTIVE  
EN MATIÈRE DE CULTURE  
ET DE PATRIMOINE ?**



# LA RÉUNION

## DES MUSÉES MÉTROPOLITAINS

par M. Sylvain AMIC

*Directeur de la Réunion des musées métropolitains*

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les musées de Rouen auront rejoint la Métropole de Rouen Normandie. Comme l’y autorise la loi Maptam, la Communauté d’agglomération devenue Métropole choisit ainsi d’assumer la compétence muséale sur l’ensemble de son territoire. La création d’une Direction des musées métropolitains permettra de regrouper, outre le musée des Beaux-Arts, le musée de la Céramique et le musée du Secq des Tournelles, un autre musée de la Ville, le Muséum d’Histoire naturelle, mais aussi quatre musées départementaux, musée des Antiquités, Tour Jeanne d’Arc, musée Pierre Corneille (Petit-Couronne), musée industriel de la Corderie Vallois (Notre-Dame-de-Bondeville), et la Fabrique des savoirs (Elbeuf), équipement déjà métropolitain. La Métropole de Rouen Normandie rejoint ainsi Strasbourg, Marseille et Nice, trois des neuf grandes métropoles créées par la loi, qui ont adopté une telle organisation depuis plusieurs décennies.

Quelles sont les conséquences d’une telle décision ? Au service de quel projet a-t-elle été prise ?

Il s’agit tout d’abord de faire coïncider une réalité objective avec une organisation administrative cohérente : musée des Beaux-Arts, musée des Antiquités, Muséum d’Histoire naturelle sont bien évidemment des équipements dont le rayonnement dépasse les frontières de la ville-centre, et dont les collections encyclopédiques ont vocation à irriguer les pratiques culturelles et éducatives d’un vaste territoire.

Il s’agit ensuite d’adosser ces équipements à une collectivité capable d’en supporter la charge, et de relever les défis que posent non seulement

la conservation des collections, mais encore leur insertion dans le monde contemporain, parmi les préoccupations d'aujourd'hui, et de rendre aux musées leur portée universelle ainsi que leur utilité collective.

Il s'agit enfin de consolider les rapports entre les musées de proximité et les grands équipements, et de valoriser une richesse dont la dispersion ne permettait pas jusqu'ici d'en apprécier l'immensité : que l'on se figure un patrimoine de plus d'un million d'objets, traversant une vaste période chronologique, depuis la formation de la terre au monde moderne et à l'histoire contemporaine, couvrant une large aire géographique qui abrite une diversité de paysages et de terroirs, déclinant l'éventail complet des savoirs, géologie, zoologie, peintures, sculptures, dessins, photographies, arts décoratifs, archéologie, numismatique, sigillographie, histoire industrielle, des sciences et des techniques, sans oublier l'ancienne ferme de la famille Corneille et son four à pain. Dans chacun de ces établissements se conjuguent à la fois la grande histoire et celle du territoire. Chacune de ces collections se lit comme un chapitre d'un récit plus vaste qui nous ramène aux origines mêmes de la notion de musée et aux sources de la créativité.

Nés de la Révolution française, les musées ont eu pour mission de mettre à la disposition du plus grand nombre des biens culturels jusqu'à réservés à une élite. Prolongeant l'action des Académies, les musées ont d'emblée été perçus comme un réservoir de formes, de modèles, mis au service d'un développement du goût, des arts et des techniques. Les premiers conservateurs sont devenus des historiens de l'art, et ont fait progresser les connaissances. Avec la génération romantique ont été introduites la notion de patrimoine, et la nécessité de le collecter pour le sauvegarder. En tout temps, les artistes y ont trouvé de quoi nourrir la création. Cette histoire se résume en trois actions : préserver, diffuser, étudier, qui demeurent encore aujourd'hui les piliers de l'activité des musées.

Il y a trente ans toutefois, lorsque le concept d'économie culturelle est apparu, les musées ont été investis de nouvelles finalités, d'enjeux d'image et d'enjeux économiques. Ces décennies, marquées par la naissance de véritables monstres muséographiques, s'achèvent. Aujourd'hui, de nouvelles valeurs se font jour dans les musées : lieux de l'ouverture au monde et de l'ouverture à l'autre, les musées sont appelés à devenir l'endroit du questionnement et du débat, de l'échange et du vivre ensemble. Il apparaît désormais comme une nécessité de remettre au premier rang des préoccupations les collections, c'est-à-dire le bien commun. À l'heure de la territorialité, la notion de centralité est souvent moins productive que celle du réseau.

Dans ce contexte, la création d'une direction des musées de la Métropole Rouen Normandie apparaît comme une démarche durable et

responsable. Durable, car il s'agit d'un investissement de fond, destiné à préserver pour des générations futures non seulement un patrimoine d'exception mais aussi l'envie, le plaisir, la curiosité, l'élévation que l'on gagne à le fréquenter. Responsable, car plutôt que d'engager un de ces chantiers grandioses dont nous savons par l'exemple combien la conduite est complexe et la réussite délicate, il s'agit de prendre en compte l'ensemble des musées qui, grands et petits, font le sel d'une terre, et de les porter à un très haut niveau d'excellence et de reconnaissance.

La solidarité plutôt que la compétition, entre les équipements comme entre les différents points du territoire, est une dimension originale dans le contexte des musées. À l'heure de l'économie collaborative, la réunion de compétences scientifiques éclatées est une façon de renouer avec l'esprit encyclopédique qui est à l'origine même des collections.

Il s'agit donc, pour le seul pôle muséal en cours de création dans une Métropole, de se montrer fidèle aux valeurs qui fondent les musées, de tirer les enseignements des dernières décennies, pour proposer une synthèse équilibrée, à l'image de son territoire, capable de conjuguer l'attractivité avec la pertinence, le succès populaire et l'exigence. Tout projet réussi passe d'abord par une mise en ordre de l'existant. Fondés sur des collections exemplaires, ces musées, dans leur diversité unique, sont appelés à incarner une étape majeure dans la reconquête par Rouen et son territoire, de leur histoire et de leur patrimoine.

À ce titre, le projet de la Réunion des musées métropolitains se fonde sur quatre axes.

Le premier est l'exigence d'une politique scientifique de haut niveau, comme socle de toutes les actions et les développements à venir. Les savoirs, sans cesse en construction, nécessitent d'être interrogés régulièrement, et renouvelés. Par son acuité, une politique scientifique bien construite est aussi un atout pour une collectivité, qui peut s'appuyer sur une expertise intégrée de haut niveau. La Réunion des musées métropolitains fédère une dizaine de conservateurs disposant de compétences éprouvées dans des domaines aussi divers que les collections dont ils ont la charge. Le travail en commun doit permettre de faire converger les initiatives, d'étendre les potentialités de valorisation en tirant parti des divers réseaux professionnels, et en partageant les expériences.

Les contenus qui seront produits, par les publications scientifiques ou de vulgarisation, les conférences, les acquisitions d'images, trouveront ainsi une audience nouvelle, que le recours aux nouvelles technologies peut encore amplifier. La numérisation des sources et leur mise en ligne sont des enjeux stratégiques de l'économie du savoir. C'est une approche capitale pour la valorisation des collections, leur visibilité, pour la stimulation de la créativité numérique, et l'appropriation par tout un chacun

de ce patrimoine, qui est l'une des conditions même de sa survie. Aussi, sera-t-il primordial de coupler l'activité scientifique des musées avec la mise en place d'une plateforme numérique mettant ces contenus à disposition du grand public de façon pérenne.

Le deuxième axe du projet est de saisir l'opportunité que représente la création d'une Réunion des musées métropolitains pour refonder la relation avec les publics. Bien que la fréquentation des musées ait progressé ces dernières décennies, la typologie des publics reste peu diversifiée, et les musées ne sont toujours pas fréquentés par toutes les couches de la population, à l'instar d'autres équipements collectifs comme les piscines, ou les bibliothèques. On ne peut se satisfaire de cette situation, en particulier en un moment où les habitudes culturelles évoluent rapidement, sous la pression de nouveaux modes de diffusion et d'appréhension, notamment chez le public jeune. Plus que jamais, il importe de renforcer le rôle social et éducatif des musées, de dialoguer avec les publics et d'accroître leur participation.

Il importe d'une part de repenser l'approche des collections selon de nouveaux récits, d'articuler l'expertise des musées avec les changements de paradigmes de la culture et du savoir, d'ouvrir la voie à des interprétations alternatives et plus collaboratives, et d'autre part de retrouver une logique de proximité, en s'appuyant sur les communes de la Métropole, premières partenaires. C'est parmi les forces vives des communautés, virtuelles comme territoriales, que les musées doivent diffuser leur action, en travaillant en direction des collectifs d'internautes et en partenariat avec les associations, clubs, écoles. Les vertus du dialogue doivent être pleinement utilisées, et des moments d'échanges doivent être organisés avec les publics, en se déplaçant à leur rencontre ou en les accueillant *in situ*. Pour que chacun, sur le territoire de la Métropole, puisse accéder aisément aux offres et services des musées, il sera nécessaire de lever certains freins psychologiques, par une politique tarifaire adaptée, le développement d'actions innovantes, l'amélioration des conditions d'accessibilité et d'accueil.

Le troisième point concerne la programmation des expositions, qui reste le fer de lance de l'attractivité des musées. Elle doit refléter la diversité des champs culturels concernés, développer la curiosité des publics, et s'appuyer sur des propositions ambitieuses, qui s'adosent aux préoccupations de nos concitoyens. En s'appuyant sur un agenda élaboré pour gérer les temps forts et les temps faibles, il sera possible de marier les projets destinés à un public de proximité et ceux qui visent une audience plus globale afin de proposer une offre régulièrement renouvelée. Il s'agit de favoriser une meilleure visibilité des équipements, non seulement par le développement de l'offre, mais aussi par la mise en mouvement des publics entre les différents sites.

Dans cette programmation, l'articulation avec les acteurs du territoire est déterminante. L'approche multidisciplinaire, à l'origine même de la création d'une direction des musées, légitime si besoin était le rapprochement avec des structures comme l'Historial, le Panorama XXL, le 106, le Centre dramatique national, l'Opéra, le Cirque Théâtre, et d'autres lieux ou missions labellisés. Les liens entre musique, peinture, littérature, danse, théâtre, les incessants croisements de ces champs sont une donnée essentielle pour le développement de formes nouvelles. Certains domaines encore peu identifiés, comme celui des arts visuels, de l'art contemporain, peuvent se voir mieux incarnés à travers le réseau des musées. L'offre ainsi créée sera plus riche, plus visible et plus attractive, aussi bien pour les professionnels du tourisme que pour le public de proximité.

Le quatrième axe fondamental de la stratégie des musées est leur inscription dans le développement du territoire. Les musées doivent être intégrés comme une ressource et une composante essentielle des projets structurants, qu'il s'agisse par exemple des pépinières économiques, de la création de nouveaux quartiers, ou des chantiers de rénovation urbaine. Par ses compétences propres, sa capacité à monter des projets complexes au plus haut niveau, et son positionnement au cœur de réseaux professionnels nationaux et internationaux, la Réunion des musées métropolitains est l'opérateur naturel de la collectivité, pour tout ce qui touche à l'histoire, aux arts, et au patrimoine. À ce sujet, les musées pourront être sollicités pour la création de nouveaux lieux, équipements, rendez-vous, et devront veiller en retour à inscrire leurs propres projets dans les desseins de la collectivité.

À titre d'exemple, le programme de rénovation du Cœur de Métropole (2016-2019) représente une opportunité unique pour faire émerger dans le centre historique de Rouen un quartier des musées, qui donne une nouvelle visibilité à la présence d'équipements historiques, et devienne une composante de l'attractivité et du tourisme. Inversement, le projet d'une réserve mutualisée pour la Réunion des musées métropolitains peut être pensé comme une composante urbaine, et prendre en compte certains attendus comme celui de l'identité et de la vitalité d'un quartier. Les programmes de construction de la gare Saint-Sever, de l'hôtel de la Métropole, du Palais des congrès, du CHU, peuvent s'enrichir si l'on y pense la présence du patrimoine, dans des formes permettant de le restituer au public sous des modalités moins didactiques. Dans tous les cas, il importe d'associer la Réunion des musées métropolitains aux acteurs économiques et institutionnels, de façon à tisser des relations étroites avec les forces qui orientent et développent l'activité du territoire.

À travers ces quatre axes, au sein desquels les technologies nouvelles doivent être pleinement activées, une nouvelle donne est à construire, dans laquelle les musées et leur patrimoine doivent être appréciés en ce qu'ils légitiment l'action publique et en augmentent la pertinence. Le patrimoine a trop longtemps été perçu comme le poids d'un passé révolu, pesant sur le présent, alors qu'il est une force qui nous fonde et nous structure. Il importe non seulement de se montrer digne de l'effort de ceux qui nous ont précédés pour créer, collecter, préserver ce qu'il y a de plus précieux parmi le bien commun, mais aussi de le faire exister aujourd'hui comme un facteur du vivre ensemble, et de le transmettre aux générations suivantes comme une ressource précieuse, qui garantisse leur avenir.

## TABLE DES MATIÈRES

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <i>Préface</i> .....    | 5 |
| par M. Nicolas PLANTROU |   |



### OUVERTURE

|   |   |
|---|---|
| <i>Approche de la notion de métropole</i> ..... | 9 |
| par M. Gérard GRANIER                           |   |

### ROUEN HIER ET AUJOURD'HUI

|   |    |
|---|----|
| <i>Rouen, une métropole inscrite dans l'histoire?</i> ..... | 19 |
| par M. Jean-Pierre CHALINE                                  |    |

|   |    |
|---|----|
| <i>Rouen, une métropole en question</i> ..... | 25 |
| par M. Arnaud BRENNETOT                       |    |

### ROUEN, UNE MÉTROPOLE RECONNUE POUR SON CADRE DE VIE ?

|   |    |
|---|----|
| <i>Quelle politique en matière d'environnement<br/>au sein de la métropole?</i> ..... | 39 |
| par M. Michel LEROND  |    |

|   |    |
|---|----|
| <i>Quelles dynamiques métropolitaines<br/>pour la mobilité et le logement ?</i> ..... | 47 |
| par M. Laurent MORENO   |    |

## **ROUEN, UNE MÉTROPOLÉ RECONNUE POUR SON DYNAMISME ÉCONOMIQUE ?**

|   |    |
|---|----|
| <i>Quelles infrastructures au service des entreprises<br/>et des habitants de la Métropole rouennaise ?</i> ..... | 65 |
| par M. Jacques DELÉCLUSE  |    |

|  |    |
|--|----|
| <i>Comment faire de Rouen une métropole économique rayonnante<br/>et attractive pour les entreprises ?</i> ..... | 77 |
| par M. Paul-Jacques LEHMANN  |    |

## **ROUEN, UNE MÉTROPOLÉ ATTRACTIVE EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE ?**

|  |    |
|--|----|
| <i>Comment améliorer l'attractivité de Rouen<br/>pour les enseignants et les étudiants ?</i> ..... | 87 |
| par M. Jean-Louis BILLOËT  |    |

|   |    |
|---|----|
| <i>Comment développer la recherche<br/>dans la Métropole rouennaise ?</i> ..... | 93 |
| par M. Hubert VAUDRY  |    |

## **ROUEN, UNE MÉTROPOLÉ ATTRACTIVE EN MATIÈRE DE CULTURE ET DE PATRIMOINE ?**

|   |     |
|---|-----|
| <i>Comment valoriser le patrimoine<br/>de la Métropole rouennaise ?</i> ..... | 107 |
| par M. Guy PESSIOT  |     |

|   |     |
|---|-----|
| <i>La Réunion des musées métropolitains</i> ..... | 115 |
| par M. Sylvain AMIC                               |     |

**LA GOUVERNANCE DE LA MÉTROPOLE ROUENNAISE**

*Rouen est-elle une métropole  
au service de la Région normande?* ..... 123  
par M. François GAY

*Quelle gouvernance de la Métropole rouennaise?* ..... 131  
par M. Nicolas PLANTROU



*Conclusion* ..... 149  
par M. Guy QUINTANE

Dépôt légal : juin 2016  
IMPRIMÉ EN FRANCE



Achevé d'imprimer en juin 2016  
sur les presses de l'imprimerie *La Source d'Or*  
63039 Clermont-Ferrand  
Imprimeur n° 18800N



Tiré à part numérique de *Rouen : quelle métropole ?*,

*Précis de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, année 2015.

© Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 2016.

Tous droits réservés pour tous pays.

*Ne peut être vendu. Toute diffusion ou distribution sans autorisation préalable de l'auteur ou de l'éditeur est interdite.*

ISSN : 1154-7707

ISBN de l'édition papier : 978-2-9549009-2-6